

POUVOIR Assemblée Générale Extraordinaire 2021

A renvoyer par mail agridurable@laposte.net

Par courrier : IAD – 211 rue du Petit Moulin – 76400 COLLEVILLE

ou par SMS (en le photographiant) au 06 75 51 09 99

Je soussigné, M.....

convoqué à l'Assemblée Générale Mixte de la S.A.S. IAD qui se tiendra le **vendredi 27 août 2021 à partir de 10 heures, au siège social (211 rue du Petit Moulin – 76400 Colleville)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Lecture du rapport du Président,
- Dissolution anticipée de la Société,
- Nomination d'un liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations,
- Rémunération du liquidateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Sont disponibles sur internet (<https://agridurable.top/assemblee-generale-extraordinaire-2021/>) les documents suivants :

- Rapport du Président
- Le texte des résolutions proposées

Cette Assemblée Générale extraordinaire sera suivie d'une Assemblée Générale ordinaire

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- Approbation des résolutions portant attribution aux associés,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Seront disponibles sur internet (<https://agridurable.top/assemblee-generale-extraordinaire-2021/>) les documents suivants :

- le rapport du liquidateur,
- le texte des résolutions proposées.

Donne pouvoir pour me représenter et prendre tout engagement en mon nom, à

M.....

Si vous ne connaissez personne présent à l'Assemblée générale, laissez vierge le nom de la personne à laquelle vous donnez le pouvoir, ou précisez le nom du Président de l'IAD, Jean-François SARREAU

ATTENTION de ne pas donner un pouvoir à une personne qui ne serait pas présente à l'AG.

Date :

...../08/2021

Signature : précédée de la mention «bon pour pouvoir»